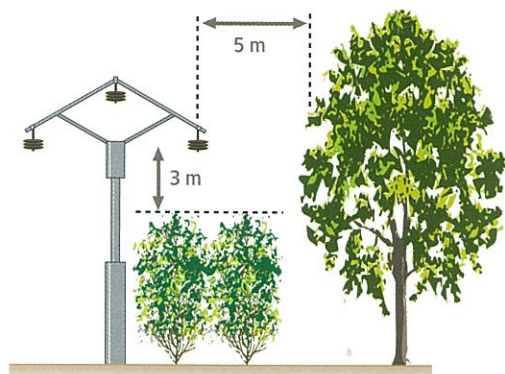


QUELLES SONT LES DISTANCES D'ÉLAGAGE PRÉCONISÉES ?

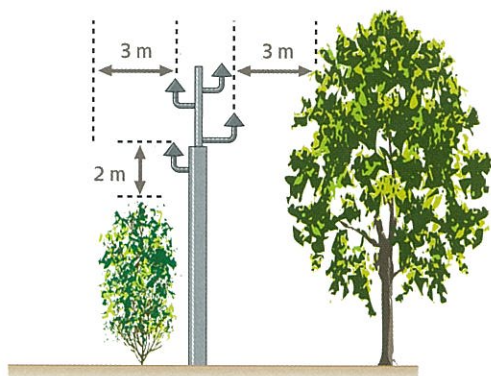
Dans un souci de sécurité, ERDF recommande de ne pas laisser se développer la végétation sous les lignes.

Distance minimale fixée par la norme NFC 11-201

LIGNES MOYENNES TENSION (15/20 000 VOLTS)



LIGNES BASSES TENSION (400 VOLTS)



Pour les lignes établies en conducteurs isolés, assemblés en faisceaux (lignes torsadées), les diverses valeurs ci-dessus sont réduites à 1 m.

INFORMATIONS PRATIQUES

Avant toute intervention d'élagage à proximité d'une ligne (à moins de 5 mètres), il est impératif d'envoyer **une déclaration de travaux - déclaration d'intention de commencement des travaux (DT-DICT conjointe)** au moins 15 jours avant le début des travaux.

POUR ÉTABLIR VOTRE DT-DICT ET L'ENVOYER AUX BONS INTERLOCUTEURS

consultez le site internet
www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

Vous trouverez le formulaire DT-DICT que vous pouvez télécharger ou remplir en ligne ainsi que les adresses des gestionnaires de réseaux à qui l'adresser.

ATTENTION DANGER

Même sans toucher directement une ligne, on risque l'électrocution. Il ne faut absolument jamais :

- Toucher ou même s'approcher d'une ligne à terre,
- Toucher un objet, une branche ou un arbre en contact ou très proche d'une ligne électrique.

Pour toutes informations complémentaires sur la sécurité aux abords des ouvrages électriques, rendez-vous sur :

www.sousleslignes-prudence.com

Si vous repérez une situation dangereuse, contactez immédiatement le service dépannage d'ERDF au 09 726 750 + les 2 chiffres de votre département.
(Exemple / Rhône : 09 726 750 69)

Conception: MÉDIACITÉ | Média: ERDF | Juillet 2012 | Papier issu de forêts durablement gérées et recyclé à 60%.



ÉLAGAGE
ALLIER SÉCURITÉ,
ENVIRONNEMENT
ET QUALITÉ
DE LA FOURNITURE